

Inscription à l'examen

Dermapigmentologue Diplômée PMU



Objectif Le titre de dermopigmentologue certifié PMU est le label de qualité dans le secteur du maquillage permanent. Il atteste des connaissances théoriques et pratiques. Il certifie les compétences nécessaires pour réaliser des dessins permanents dans les règles de l'art et dans le respect des normes d'hygiène, à l'aide de micro-implantations de couleur. Titre Dermapigmentologue certifié(e) avec label de qualité numérique personnalisé 1. Inscription La formation est réservée exclusivement aux membres de l'association. L'inscription signée est valable 2 ans jusqu'à l'examen. 2. Dossier de formation (guide) Frais d'inscription et guide: CHF 400.00 Le guide sera remis le premier jour du cours. Il est interdit de faire des copies du guide ou de le diffuser. Dans le cas contraire, des poursuites judiciaires seront engagées.	3. Profil requis Sont admises à l'examen les personnes qui remplissent les critères d'admission suivants: • Âge minimum requis: 18 ans • Au moins 9 jours de formation initiale et continue. • Cours préparatoire de 2 jours • Justificatif de 2 ans d'expérience professionnelle dans le domaine du PMU • Connaissances de base en anatomie, physiologie de la peau et formation de maquilleur • Une pratique professionnelle régulière dans un local commercial/cabinet aménagé de manière professionnelle. • Avoir suivi le cours obligatoire d'hygiène et de premiers secours au cours des deux dernières années.	4. Cours préparatoire de 2 jours CHF 1600.00 La formation est dispensée par nos instituts de formation pour le compte de l'association. Seul ce cours préparatoire est valable. 5. Frais d'examen CHF 1490.00 (diplôme compris) 6. Repassage de l'examen Voir annexe Lieu d'examen en Suisse: Suhr Lieux d'examen à l'international: Angerberg et Munich Inscription Le nombre de participants est limité Veuillez vous inscrire à l'aide du coupon ci-dessous au plus tard trois mois avant. Important: L'inscription doit être accompagnée de toutes les attestations (copies) des différentes formations et cours conformément aux conditions d'examen, ainsi que d'une copie d'une pièce d'identité officielle.
Remplir le formulaire d'inscription sur la page d'accueil (Inscription aux cours). Envoyer séparément les documents mentionnés sous « Inscriptions » à: (Copies des certificats de formation initiale et continue dernier cours d'hygiène spécifique à la profession, datant de moins de 2 ans copie de la carte d'identité) E-mail : info@permanentmakeup-verband.ch Objet: Inscription des DERMAPIGMENTOLOGUES certifiés, votre nom et la date de l'examen.		

1. Inscription

Une fois l'inscription reçue, les documents suivants sont nécessaires pour vérifier les qualifications:

1. Copies des certificats de formation initiale et continue
2. Dernier cours d'hygiène spécifique à la profession, datant de moins de 2 ans
3. Copie du passeport

Les experts donnent leur accord pour l'examen. Inscriptions

directement via le lien sur notre page d'accueil.

www.permanentmakeup-verband.ch/fr/inscriptions-aux-cours/dermapigmentologue-certifie

2. Dossier de formation (guide)

Une fois l'autorisation accordée par le jury, plus rien ne s'oppose à une inscription directe auprès de l'institut de formation pour le cours préparatoire.

Le guide sert de base au cours préparatoire et à l'examen. Sans une étude approfondie du guide, il sera difficile de réussir l'examen écrit. Toutes les questions d'examen se trouvent dans la documentation. Vous recevrez le dossier de formation après réception du paiement sur le compte de l'Association suisse des professionnels du maquillage permanent. Il est interdit de faire des copies des documents ou de les diffuser. L'association se réserve le droit de porter plainte en cas d'infraction.

Frais d'inscription et guide: CHF 400.00

Inscription directement via le lien sur notre page d'accueil

www.permanentmakeup-verband.ch/fr/inscriptions-aux-cours/dermapigmentologue-certifie

Conditions requises pour l'examen

TOTAL min. 12 JOURS

4. Cours préparatoire de 2 jours

Le cours préparatoire à l'examen aborde en profondeur la dermatologie et le maquillage et est assimilé au module du même nom.

De plus, le déroulement précis de l'examen pratique y est passé en revue.

Contenu du cours

JOUR 1

- Bases théoriques basées sur le guide
- Transmission de connaissances dermatologiques de base dans les domaines suivants:
 - Anatomie
 - Physiologie
 - Physiopathologie de la peau humaine

JOUR 2

Simulation de l'examen pratique à l'aide de mannequins. Les participants réalisent les trois soins de manière autonome, tout en bénéficiant en permanence de conseils et d'astuces.

CHF 1600.00

Nos instituts de formation certifiés à Angerberg, Munich et Suhr proposent le cours préparatoire pour le compte de l'Association suisse des professionnels du maquillage permanent – de manière compétente et axée sur la pratique.

Vous trouverez les dates des cours sur notre site web.

Inscription directement auprès de:

www.permanentmakeup-verband.ch/fr/inscriptions-aux-cours/dermapigmentologue-certifie

Vous recevrez les informations et la facture pour cette formation directement de l'institut de formation.

5. Frais d'examen

Le lieu de l'examen est déterminé en même temps que la date de l'examen.

CHF 1490.00 (diplôme et logo numérique personnalisé inclus)

6. Frais d'examen en cas de repassage

Le lieu de l'examen est déterminé en fonction de la date de l'examen.

Date / Variantes	Examen écrit Coûts	Examen pratique Coûts ½ journée - journée entière
avec le prochain examen	CHF 390.00	CHF 550.00 – CHF 900.00

Un maximum de trois tentatives d'examen est autorisé sur une période de deux ans. Passé ce délai, le titre ne peut plus être obtenu.

Nous vous souhaitons beaucoup de succès dans votre préparation à la deuxième plus haute distinction de notre branche: le titre de dermapigmentologue certifié et breveté – le gage de qualité!

Les membres de votre comité
Aline Dau, Ingrid Bregenzer et Caroline Rindlisbacher

